

République française

Département des Alpes-de-Haute-Provence

## COMMUNE DE VENTEROL

Séance du 27 mai 2024

Membres en exercice :

9

Date de la convocation: 23/05/2024

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-sept mai l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Michel PHILIP

Présents : 7

**Présents :** Michel PHILIP, Guy ALBRAND, Bernard RENOY, Emmanuel GHIOTTI, Yannick BOYER, Régine DE LUCA, Nathalie UBAUD

Votants: 8

Pour: 8

**Représentés:** Jean-Claude GILLON par Bernard RENOY

Contre: 0

**Excusés:** Alexandre BORRELLY

Abstentions: 0

**Absents:**

**Secrétaire de séance:** Nathalie UBAUD

### Objet: Subventions aux associations. - DE\_2024\_025

Le Maire rappelle au conseil municipal que chaque année la commune verse une subvention aux associations qui en ont fait la demande, pour 2024 six demandes ont été reçues.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité

- DECIDE de verser les subventions suivantes :

- SOCIETE DE CHASSE LA CONSERVATRICE : 1 500 €
- ASSOCIATION CLUB DES AINES : 1 500 €
- ASA DU BANCHET : 1 500 €
- COOPERATIVE SCOLAIRE ECOLE DE VENTEROL : 1 500 €
- ASSOCIATION LES CHATS DE VENTEROL : 1 500 €
- SPA SUD ALPINE : 250 €

Ainsi fait et délibéré pour copie conforme

Les jour, mois et an susdits

Le Maire

Michel PHILIP



AGEDI Dépôt Sous-Préfecture de FORCALQUIER (ALPES HAUTE)
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 28/05/2024 004-210402343-20240527-DE_2024_025-DE